Comtal Lot Communauté de Communes Truyère

Espalion, le mardi 3 novembre 2026

Le Président,

Convocation du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil de la Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère qui aura lieu le :

Lundi 9 novembre 2026 à 20h00

Salle Calcaire

de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère

18 Bis Avenue Marcel Lautard 12 500 ESPALION

- **Moyens généraux et mutualisation**
 - ✓ Désignation du Secrétaire de Séance,
 - ✓ Approbation Procès-Verbal du 28 septembre 2026
 - ✓ Compte Rendu des décisions du Président
 - ✓ Création d'un emploi permanent et autorisation de recrutement d'un contractuel sur le fondement de l'article L.332-8 2° du Code général de la fonction publique (Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient)
 - ✓ Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

- **Environnement**
 - ✓ Désignation des représentants auprès de l'EPAGE Truyère

- **Assainissement**
 - ✓ Avenant n° 02 : prestations de services d'assurance – Lot n° 01 : dommages aux biens – avenant en vue de l'adjonction de la STEP de Gages
 - ✓ Fixation de la contre-valeur – Redevance Performance systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2027
 - ✓ Modification des montants de la redevance assainissement applicable au 1er janvier 2027
 - ✓ Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'assainissement collectif 2025

- **Finances**
 - ✓ Clôture budget annexe maison de la vigne (30014)
 - ✓ Fusion des budgets annexes des zones d'activité économique et création d'un budget annexe unique pour l'exercice 2027
 - ✓ Décision modificative n° 2 du budget principal (30000)
 - ✓ Décision modificative n° 1 du budget annexe Enfance (30015)

- **Urbanisme**
 - ✓ Instauration et délégation du Droit de Préemption Urbain (DPU) sur la commune de La Loubière.

- **Sport**
 - ✓ Association Moto club de Villecomtal : maintien de la subvention pour 2026

- **Questions diverses**

Le Président,
M. Nicolas BESSIÈRE

